



Elections CSE AMPERE SAS et S/T du 5 au 8 février

Activités sociales du CSE

Les propositions de la CGT

La constitution des nouvelles entreprises AMPERE, composées de salariés se trouvant sur plusieurs sites, va rebattre totalement les cartes sur les CSE. Les élections vont donner l'occasion aux salariés de se positionner très clairement sur les futures activités sociales.

Un nouveau contexte

Pour les salariés qui restent Renault, la direction affiche une volonté de centralisation autour de l'établissement du Technocentre avec le projet d'un gigantesque et unique établissement Ile-De-France (près de 10 000 salariés du Techno, Siège, VSF, Lardy).

Après avoir éclaté les AMPERE en quatre sociétés différentes, elle fait maintenant le forcing pour que ces 4 CSE rejoignent ce CSE Renault IDF !

Ainsi, tous les salariés auraient les mêmes activités sociales. Mais cette centralisation peut conduire à la perte de nombreuses activités locales auxquelles les salariés sont attachés.

Pour la CGT, la question primordiale des activités sociales n'est pas tant l'organisation et les périmètres de nos futurs CSE...

Ce qui est essentiel, ce sont les orientations et les choix qui seront mis en place par les futurs gestionnaires ! Et là, différentes visions syndicales s'affrontent.

Votre vote sera déterminant pour les orientations de nos futurs CSE.

La CGT propose :

- Que notre CSE soit plus équitable et plus solidaire,
- Que la proximité soit une réalité sur tous les sites,
- Que notre CSE soit un lieu de vie, de rencontres et d'échanges.

La CGT mettra en place un CSE solidaire et juste.

Dans la période de crise que nous traversons, avec une augmentation grandissante des inégalités, le CSE doit retrouver tout son sens social. Les œuvres sociales du CSE doivent permettre à de nombreux salariés de mieux profiter de leurs congés ou d'avoir des loisirs qui ne leur seraient pas forcément accessibles.

Du 5 au 8 février, vous allez élire vos élus CSE. Une de leur fonction sera de gérer les activités sociales du CSE. Le CSE social n'a rien à voir avec la Direction. Toutes les décisions, les choix qui y sont fait sont réalisés par les élus CSE. Et chaque organisation syndicale a sa vision et ses orientations.

Votre vote sera donc déterminant pour le sens que vous voulez donner aux activités sociales des CSE AMPERE.

La grille de subvention, avec ses quotients calculés selon les revenus et la composition familiale, est le cœur de cette solidarité.

Elle permet aux plus petits revenus de pouvoir accéder à de multiples activités.

Autour de cette grille, 2 visions différentes sont proposées :

- Celle issue de la Gestion CFE-CGC et CFDT au Technocentre et Renault Software Lab.

- Celle issue de la gestion CGT à Lardy et à Cléon.

La solidarité ne s'exprime pas de la même manière.

Nous avons regardé pour exemple, comment les subventions étaient redistribuées au CSE du Technocentre et au CSE de Lardy.

Sur le tourisme, il y a des différences très sensibles

- Les grilles de subvention selon le quotient familial, mises en place par la gestion CGT sont plus solidaires :

CGT : Cléon de 10% à 72% - Lardy de 22,5% à 65%

CFE-CGC / CFDT : Techno 20% à 50% - Siège 3 taux 25%, 35% et 50%

Cela permet au plus grand nombre de pouvoir partir en vacances plus facilement.

Avec les grilles solidaires CGT, pour une grande partie des salariés, ce sont des % de subvention et un crédit annuel tourisme plus élevés.

Selon leur situation familiale, pour les quotients Q1 à Q14, c'est +12% à +35% de subvention et jusqu'à 350 € de crédit annuel en plus.

- A la CGT, nous avons pris en compte les coûts supplémentaires du voyage pour les personnes seules. Cela apparait dans les grilles de subventions que nous proposons.

Nous considérons les familles recomposées comme les autres familles alors qu'au CSE du Techno elles sont pénalisées.

Différences entre CSE Techno et Lardy (grille 2024) : à partir de la situation de Lardy, nous avons recalculé avec les règles du Techno, ce que deviendrait le quotient, le % de subvention et le maxi du crédit annuel tourisme pour quelques exemples. Le calcul des quotients étant différent, ils ont été recalculés sur la base d'une déclaration d'impôts sans frais réels.

Notre solidarité n'est pas à géométrie variable !

Pour plus d'équité et pour simplifier, nous proposons une seule grille de subvention solidaire de 22,5% à 65% que nous appliquons le plus largement possible à de multiples activités du CSE.

Pour les séjours-WE proposés par le CSE, la solidarité doit aussi s'exprimer afin de permettre à tous de pouvoir en profiter.

Ce n'est pas la conception de la CFE-CGC, ni de la CFDT puisqu'au Technocentre les séjours proposés par le CSE sont subventionnés avec un seul et même taux de subvention. A Lardy, CFE-CGC et CFDT ont proposés de plus en plus de séjours avec un % de subvention unique. La CFE-CGC insistant pour revoir l'ensemble de la grille et aller vers moins de solidarité !

Revenus annuels en € entrant dans le foyer		Lardy	Techno	Lardy	Techno	Lardy	Techno	Lardy	Techno
		1 part	1 part	2 parts	2 parts	3 parts	3 parts	4 parts	4 parts
Q1 Lardy	Jusqu'à	26005		36233		44925		53616	
	Quotient	Q1	C9	Q1	C5	Q1	C3	Q1	C2
	% de subv	65%	32%	65%	40%	65%	44%	65%	47%
	Maxi annuel	1005	646	1302	1085	1698	1576	2094	1830
Q3 Lardy	Jusqu'à	33315		43365		52057		60748	
	Quotient	Q3	C13	Q3	C7	Q3	C4	Q3	C3
	% de subv	60%	24%	60%	36%	60%	42%	60%	44%
	Maxi annuel	948	596	1221	1045	1585	1544	1950	1801
Q5 Lardy	Jusqu'à	40624		43365		52057		67879	
	Quotient	Q5	C15	Q5	C9	Q5	C6	Q5	C4
	% de subv	55%	20%	55%	32%	55%	38%	55%	42%
	Maxi annuel	891	571	1140	1006	1473	1489	1805	1763
Q8 Lardy	Jusqu'à	51587		61193		69885		78575	
	Quotient	Q8	C15	Q8	C12	Q8	C8	Q8	C6
	% de subv	48%	20%	48%	26%	48%	34%	48%	38%
	Maxi annuel	805	571	1019	946	1304	1434	1589	1701
Q11 Lardy	Jusqu'à	62551		71890		80581		78575	
	Quotient	Q11	C15	Q11	C15	Q11	C10	Q11	C7
	% de subv	40%	20%	40%	20%	40%	30%	40%	36%
	Maxi annuel	719	571	897	886	1135	1376	1372	1669
Q14 Lardy	Jusqu'à	73516		82587		91278		99969	
	Quotient	Q14	C15	Q14	C15	Q14	C12	Q14	C9
	% de subv	33%	20%	33%	20%	33%	26%	33%	32%
	Maxi annuel	633	571	776	886	966	1322	1156	1603
Q18 Lardy	au-dessus de	94540		103098		111790		120481	
	Quotient	Q18	C15	Q18	C15	Q18	C15	Q18	C12
	% de subv	23%	20%	23%	20%	23%	20%	23%	26%
	Maxi annuel	519	571	614	886	741	1236	867	1510

Des « journées-WE-séjours » proposés par le CSE accessibles à tous.

Pour les « journées-WE-séjours » du CSE, la CGT propose de maintenir un système de « subvention complémentaire ».

A savoir une subvention qui s'ajoute au crédit annuel tourisme de chacun. Les séjours proposés par le CSE sont aussi complémentaires aux chèques vacances.

Ceci pour que les séjours du CSE soient « un plus » pour les salariés et qu'ils n'aient pas de choix à faire entre ces séjours CSE et leurs vacances habituelles. Pour éviter que ces subventions complémentaires ne profitent toujours aux mêmes personnes, un système de points permet de faire tourner les participants.

Ce n'est pas le cas de la gestion CFE-CGC / CFDT au TCR. Si vous prenez les séjours du CSE, la subvention est déduite de votre crédit annuel ou vous ne pouvez plus bénéficier de chèques vacances.

Un CSE, lieu d'échanges et de rencontres...

Dans cette période où les difficultés s'accumulent, où le télétravail isole et où le repli sur soi se répand, nous pensons que le CSE social a un rôle important à jouer dans les échanges.

Notre priorité, c'est que, sur chacun des sites d'AMPERE, le CSE soit un lieu de vie convivial, de rencontre en favorisant la participation, l'intervention et la prise de décisions par les salariés eux-mêmes

(que ce soit pour les sections sportives, culturelles, les clubs ou toutes autres initiatives...).

Nous voulons poursuivre les animations ou découvertes, notamment avec la mise en valeur des activités des sections (CSE, COSRL, ESR) ou les passions que certains salariés veulent partager.

Les animations collectives sont également des moments importants : spectacle de Noël, journées animation (bowling-laser-gamme, karting...), fêtes des CSE, Challenge Ski, tournois sportifs...

La Direction tente de nous diviser, de nous opposer. Pour la CGT, le CSE doit au contraire nous permettre de nous rapprocher.

C'est pourquoi, et contrairement à l'orientation des autres organisations syndicales gestionnaires, nous voulons ouvrir à tous les prestataires et intérimaires l'accès au plus grand nombre d'activités (animations, activités sportives et culturelles, tournois et rencontres...).

Des CSE de proximité...

Avec la restructuration RENAULT/AMPERE, la direction a éparpillé les salariés d'une même entreprise et donc dépendant d'un même CSE sur plusieurs sites. Or les salariés sont souvent attachés à leur site et souhaitent pouvoir y trouver les activités et les informations dont ils ont besoin.

Une nouvelle donne apparaît dans la gestion des CSE : la proximité.

La volonté de regrouper un maximum de personnes au sein d'un seul CSE en le centrant sur le Technocentre peut présenter quelques avantages mais porte le risque d'une trop grande centralisation au détriment des actions locales.

Chèques vacances

Le système actuel n'est pas équitable puisque c'est une somme unique quelle que soit la situation familiale.

Nous proposons d'appliquer des montants tenant compte de la composition familiale.

Le +15% solidaire

La CGT a mis en place à Lardy un +15% de subvention sur le Tourisme et l'Enfance, si vous partez avec des organismes du « tourisme social ».

C'est +7% avec CFE-CGC / CFDT Techno. Nous avons élargi aussi aux organismes de « tourisme durable et équitable ».

Pour un véritable soutien au tourisme social, nous proposons +15% de subvention.

Des grilles plus justes pour les I&C

Cadre 2, cadre 3, 3B, 3C, chef de service, directeur... avec la gestion CFE-CGC / CFDT beaucoup se retrouvent dans le même quotient le plus élevé (C15) alors qu'il y a de très fortes différences de revenus.

A Lardy, la CGT a effectué un travail de rééquilibrage pour mieux répartir les quotients des Ingénieurs et Cadres. Ce repositionnement leur a accordé plus de subvention.

C'est ce que nous mettrons en place sur les CSE AMPERE.

La question de la proximité sera une question de volonté et de choix des organisations syndicales.

La CGT travaillera à ce que les salariés puissent bénéficier d'un maximum d'activités sur leur site au Technocentre, Lardy, Cléon, Aubevoye, VSF, Sophia et Toulouse.

Cela passe par la mise en place de conventions entre CSE, ce qu'il est possible de faire, à condition d'en avoir la volonté. (Aujourd'hui par exemple, la CFE-CGC / CFDT du CSE du Techno a refusé de mettre en place une convention avec Lardy ou Cléon ! Ainsi les salariés Renault de ces sites, rattachés au CSE Techno ne peuvent plus bénéficier de certaines activités du CSE de leur lieu de travail.

Des clubs ou des sections sportives et culturelles se sont développés dans chacun des sites. Il faut que tous les salariés d'un site puissent continuer à y participer. Là aussi, c'est tout à fait possible avec des conventions.

Sur le sport, la centralisation autour du Technocentre porterait la tendance à tout rassembler à l'ESR (Entente Sportive Renault). La CGT aura la volonté, de respecter les choix des sportifs sur l'avenir de leur structure, comme par exemple, pour le COSRL (club sportif de Lardy) ou pour l'ACRCF (club sportif de Cléon).

Sur la billetterie subventionnée, la CGT a mis en place une subvention exceptionnelle de 50% sur tous les centres culturels de la région. La culture n'est pas qu'à Paris et notre volonté était de faire découvrir des spectacles de qualités, sans les contraintes des transports et à des tarifs abordables.

Cette billetterie rencontre un franc succès et nous proposons de l'élargir à tous les sites. (A noter que pour le moment, la CFE-CGC / CFDT du CSE Techno a refusé que les salariés Renault à Lardy puissent continuer d'en bénéficier et ne projettent pas de proposer de ces mêmes offres).

La proximité, ce sont aussi l'accueil, le renseignement, par les salariés du CSE

Il nous paraît important face à l'éclatement des CSE que les salariés CSE d'un site puissent pouvoir renseigner tous les résidents. La CGT avait proposé pour Lardy et Cléon, que les salariés du CSE soient formés par le CSE du Techno mais l'équipe CFE-CGC et CFDT a refusé ! Cela aurait pourtant permis d'assurer la continuité en local.

Pour un CSE social de proximité, solidaire et des vacances pour tous

- **Un maximum de solidarité sur le tourisme pour que le plus grand nombre de personnes puissent accéder aux vacances.**
- **Un rééquilibrage pour le quotient maxi C15 avec une grille en 18 quotients, pour une grille plus juste.**
- **Une « subvention complémentaire » basée sur la Grille Solidaire, pour les « journées-WE-séjours » du CSE, pour avoir la possibilité de partir sans couper dans notre budget vacances.**
- **Des chèques vacances tenant compte de la composition familiale.**
- **Une proximité des activités afin de maintenir les spécificités locales des CSE.**

Nouveaux CSE, nouveaux enjeux, nouveaux risques

Pour soutenir une force toujours du côté des salariés,

Votez pour la CGT !